

*Maurice HÉLIN*

„**Exigences** „  
**universitaires**

---

*Extrait du « Bulletin de l'Association des Classiques  
de l'Université de Liège »*

1954

## « Exigences » universitaires...

par Maurice HÉLIN

LES TEXTES qu'on trouvera ci-après ont été proposés, ces dernières années, peu après la rentrée d'octobre, aux étudiants de la candidature en philosophie préparatoire à la licence en histoire. Cette épreuve est destinée autant à fixer le professeur sur l'acquis de ceux à qui il devra faire lire des textes latins du moyen âge qu'à éclairer les jeunes gens sur leurs propres capacités, pour les inciter, éventuellement, à combler les lacunes de leur formation.

En dépit des variations dans la composition des classes et dans le choix des versions, les résultats de ce test sont sensiblement constants : dans la médiocrité, hélas! Sans doute, les meilleurs latinistes sont-ils orientés vers la classique; il y en a très certainement de bons aussi parmi ceux qui ont choisi le droit, les sciences ou la médecine, comme il s'en trouve à la section d'histoire; mais ici, il faudrait que *tous* soient au moins honnêtes. Une solide connaissance du latin est indispensable à ceux qui devront étudier les événements et les institutions à travers des textes pour lesquels, à la différence de ceux de l'antiquité, on ne possède généralement ni traduction, ni commentaire. Nous sommes loin de compte, si l'on en juge d'après les résultats que voici :

Année	Participants (1)	Cotes extrêmes (sur 20)	Cote moyenne	Ont obtenu				
				15 et plus	de 10 à 14	de 5 à 9	moins de 5	de 8 à 11
1948	7	4 — 16	9,6	2	1	2	2	3
1949	7	2 — 13	9,1	—	5	1	1	2
1950	15	2 — 17	9,3	3	5	3	4	5
1951	11	2 — 16	9,4	1	5	3	2	5
1952	13	4 — 15	8	2	5	2	4	3
1953	16	4 — 14	8,9	—	7	8	1	11

(1) De 1948 à 1950, l'épreuve a réuni les élèves des deux candidatures; depuis 1951, ceux de première année seulement. Sauf en 1948, il s'est toujours trouvé quelques répétants parmi eux. Ajoutons que le temps alloué pour l'épreuve est à peu près de deux heures.

Peut-on incriminer la difficulté de l'épreuve? A nos lecteurs de se prononcer là-dessus; nous les remercions d'avance des observations dont ils voudront bien nous faire part.

Sans doute, ces textes sont-ils assez différents de ceux qu'on traduit d'ordinaire en classe. Il fallait en trouver qui ne risquaient pas d'avoir déjà été donnés comme versions et qui, par surcroît, permissent à nos jeunes historiens de faire preuve de leur aptitude à comprendre ce latin traité comme une langue vivante dont les lettrés se servaient pour exposer leurs idées ou pour raconter ce que l'actualité leur offrait d'intéressant. Les anciens, bien sûr, ne faisaient pas autre chose; par malheur, ils ont pâti de l'optique scolaire qui en a fait des « auteurs à expliquer » retranchés en quelque sorte de la vie. C'est un peu pour réagir contre cette aberration qu'un humaniste comme Paul Thomas avait voulu mettre entre les mains des élèves des deux classes supérieures ses *Morceaux choisis des Prosateurs latins du Moyen Age et des Temps modernes* dont on n'a guère fait usage chez nous, malheureusement.

Quoi qu'il en soit, les étudiants en histoire doivent être à même de lire du latin, comme on lit un manuel ou un article de revue. Pour ce premier contact avec le latin moderne, on a pris soin, évidemment, de chercher des textes dont la langue ne s'écartait guère de l'usage classique. Au surplus, les tournures qui pouvaient faire difficulté ont été expliquées, ainsi que les mots que l'on chercherait peut-être en vain dans un dictionnaire classique. Car l'emploi du dictionnaire est autorisé! Mais, en voulant épargner à ceux qui subissent cette petite épreuve le sentiment d'être à la merci d'une défaillance de mémoire, ne les a-t-on pas livrés à la tentation de chercher dans les colonnes d'un dictionnaire ce que devrait leur faire découvrir un rien de réflexion et de bon sens? On a beau leur rappeler qu'il convient de n'user du dictionnaire que modérément et avec circonspection, presque tous se jettent sur leur Gaffiot ou sur leur Freund et Theil et ne l'abandonnent qu'à l'heure où il faut remettre les copies... Ainsi l'apprenti nageur, en se cramponnant à la bouée destinée à calmer ses appréhensions, ne trouve plus en elle qu'une entrave qui paralyse toutes ses initiatives.

Car ce n'est pas le dictionnaire qui leur dira que *templum*, dans la description d'une ville marocaine, sera mieux rendu par *mosquée*; que *praela*, dans un contexte relatif au commerce des livres, ne doit pas être traduit par *pressoir*; que

*descendance (prolem)* fait biblique, et que *lignée* est ridicule quand on parle d'une naissance chez un portefaix. Ce n'est pas non plus le professeur qui doit le leur dire, et d'autant moins que dans tous ces cas, l'intelligence de la suite n'était pas compromise par la traduction insuffisante fournie par le dictionnaire. Celui-ci, hélas! n'a pas empêché nos étudiants de prendre *illi* pour un génitif, *exclusi* pour un infinitif, de traduire *consecuti* et *reverti* comme des passifs! Ni d'écrire des cocasseries telles que « s'avancer en public avec le cou redressé, le ventre (*pectore!*) plein et qui ressort » (texte VI); d'ajouter au portrait déjà assez noir qui est fait du vieillard ambitieux l'accusation d'« emmener pour des riens des femmes reconnues malhonnêtes » (VI), et d'attribuer au tissu dont les femmes du Caire voilent leur visage cette étrange propriété qu'à travers lui, « voyant les hommes, elles ne peuvent être vues que par leurs maris » (V)!

Ceci, du moins, nous force encore à sourire; que dire alors de ces assemblages de mots que l'on ne peut même plus appeler phrases, et dont, seul, le recours au texte latin arrive à nous faire deviner la genèse : « ils ont conduit des signes honteux pour rien... » (VI); « les mêmes honneurs sont poursuivis comme s'ils dédaignaient leur sévère fierté au sortir de la très noble tour de la dignité... » (VI); « mais ils sont vêtus rapidement<sup>2</sup> par le fait d'une décision d'un arbitre. Les plus honnêtes sont les partisans de toute probité... » (V); « les enfants (*liberi*) sont cause d'impôts et d'exactions... » (V)!

« Une conviction essentielle manque au point de départ de la traduction : celle que la phrase latine contient un sens »; M<sup>lle</sup> Guillemin en faisait naguère encore la remarque dans cette contribution relative à *La Pédagogie du latin* du *Mémorial des Etudes latines* (p. 658) où elle s'élevait aussi contre la « traduction prudente » : ici — et chez ceux-là mêmes qui bravent les règles de la grammaire et du sens commun avec le plus de témérité — cette prudence se manifeste par la précaution de ne risquer la traduction dite « en bon français » que doublée d'un mot-à-mot qui, lui, n'est ni du français ni du latin! S'il ne s'agit que de l'ébauche de la phrase définitive, on s'en passe fort bien; mais il arrive que mot-à-mot et « bonne traduction » ne concordent pas : incapacité à percevoir l'inadéquation d'une suite de mots n'offrant point de sens avec une « traduc-

<sup>2</sup> La graphie *otiosi* (= *otiosi*) est sans doute en partie responsable du contresens.

tion » devinée? ou petite astuce d'élève qui mise sur deux tableaux? La version, qui apprend à ne pas tricher dans le rendu d'une pensée étrangère, doit être école de probité, dans toutes les acceptions du terme!

Ici, nous semble-t-il, on a le devoir de se montrer sévère; de même lorsque l'ignorance se manifeste dans l'usage de la langue maternelle! Ne disons rien des fautes d'orthographe, plus choquantes d'ailleurs que fréquentes. Mais on fait fi des règles d'emploi des modes et de concordance des temps : « de telle sorte que s'il *advint* que quelqu'un d'entre eux *vint* à mourir... » (passons sur la tautologie); « ils soignèrent (entendez : ils veillèrent) à ce que les enfants *furent* éduqués... »; « ... jusqu'à ce qu'elle *meurt*... »!

On use des mots au mépris de leur sens : ceux-ci ont *réci-proquement* un premier magistrat ou mieux *titulaire*... »; « on ne saurait dire avec quelle bienveillance ils se *côtoyaient mutuellement*... »!

Le remède? C'est sans beaucoup d'illusions qu'on engage ceux dont la connaissance du latin est déficiente à reprendre la grammaire qu'ils n'ont sans doute plus ouverte depuis la troisième, et à s'efforcer de traduire journallement cinq, puis dix, puis quinze lignes de César; même si la bonne volonté y est, le temps fait défaut : la mémorisation de cours nouveaux fort développés et les travaux de séminaire apparaissent aux étudiants de première candidature comme des tâches autrement urgentes.

Ici comme ailleurs, mieux vaut prévenir que guérir : ce n'est pas du jour au lendemain qu'on apprend à se servir intelligemment d'un dictionnaire; beaucoup semblent en avoir réservé l'usage pour les grandes occasions : compositions, examens, interrogations... C'est au passage de classe qu'aurait dû s'opérer l'élimination de ceux qui sont incapables de s'exprimer correctement dans leur langue maternelle et d'organiser logiquement leur pensée. Ceux-là mêmes qui ont mérité leur certificat d'humanités ne sont pas tous aptes à entreprendre des études supérieures, immédiatement du moins. Chaque fois qu'une enquête a été organisée, elle a révélé, soit l'insuffisance de la culture générale<sup>3</sup>, soit de graves lacunes dans les connaissances de base, soit un réel manque de maturité.

<sup>3</sup> Cf. René FOHALLE, *Quelques observations sur des épreuves de culture générale*, dans le *Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 23<sup>e</sup> année, avril-juin 1951, pp. 3-38.

Pourquoi ceux dont les résultats ne font pas augurer d'embellie le succès à l'université ne s'astreindraient-ils pas, comme leurs camarades qui préparent tel concours ou tel examen d'entrée, à une année d'études supplémentaire? Avec cette différence, toutefois, qu'il ne s'agirait point de préparation intensive, mais plutôt d'une période de relaxation intellectuelle et de maturation des connaissances acquises. Lourde charge pour les parents, assurément; moins onéreuse cependant qu'une année de pension dans une ville universitaire! Elle serait d'ailleurs compensée par de sérieuses chances de subir avec succès l'épreuve de maturité organisée par la Fondation Universitaire pour l'octroi de ses prêts d'études; le vrai bénéficiaire, cependant, ne serait-il pas que, pour un temps écartée l'obsédante préoccupation des points à gagner (pourvu que j'aie ma moyenne!) l'adolescent, au moment où il va passer à l'âge d'homme, puisse enfin prendre conscience, et de ses réelles ambitions (point forcément celles qu'on lui a mises en tête) et de ses possibilités?

## I. LE COMMERCE DES LIVRES À FEZ AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Tabernae librariae non habentur Fesae, cum sint tam multi litterarum studiosi. Caeterum, die Veneris singulis hebdomadis, peracta oratione, ad summum templum est librorum auctio. Illuc conveniunt quotquot empturiunt, aut, ut sic dicam, vendituriunt. Prodeunt autem ferme codices vetusti pauci admodum, propterea quod ab hinc annos ducentos refrixerit scriptorum industria et in desidiam lapsi sint Fesenses. Estque haec merx cara, statimque ab omnibus magno precio rapitur. Quod si quis sit auctor justae magnitudinis, non eum reperies venalem, nisi per fragmenta : forte tota vita non consequeris aut Zemachserum, aut alium commentatorem Alcorani. Sed nunc caput, nunc crus dimidiatum, nunc manus mutilas auctoris in foro conspicias, adeo ut saepius idem cogaris emere, si totum postules, idque vix post multos annos. Praela ignorant. In hunc auctionis locum Christianis aut Judaeis licet intrare, una tantum lege, nempe ut obruti saxis pereant, tam religiose suos codices invident a religione Machometi alienis.

(Nicolas CLÉNARD, *Lettre à Jacques Latomus*, 9 avril 1541.)

*venditurio*, néologisme calqué sur *empturio* (= avoir envie d'acquérir).

*justae magnitudinis* : « d'une bonne grandeur », dont l'œuvre est assez importante.

*Zemachserum* : Al-Zamakhsari, commentateur fameux du Coran.

*caput, crus, manus* sont employés métaphoriquement.

## II. L'AIDE AUX PRISONNIERS À CONSTANTINOPLE (1560)

Postquam sum factus istorum certior, et quanta penuria omnes laborarent, putavi mearum esse partium non deesse eorum miseriis. Misi itaque qui eos viderent et meis verbis consolarentur omniaque, quae in mea essent potestate, deferrent. Atque ab eo tempore toti captivorum nationi mea domus semper patuit, neque in ullo, quoad ejus fieri posset, adversus eos officio cessatum. Turcae suis captivis, modo panis et aqua suppetat, abunde provisum arbitrantur. Quid cujusque aetas, quid consuetudo, quid valetudo et tempus anni postulet, impense securi, sanos, aegros, convalescentes, robustos, valetudinarios, juvenes, senes eodem modo accipiunt omnes. Ex quo magnus opitulandi campus mihi patebat, variis vitae necessitatibus diversa subsidia postulantiis. Magna aegrotorum multitudo decumbebat in templo quodam Perae, quod oppidi nomen est statim trans fretum siti e regione Byzantii. Ibi eos Turcae veluti depositos et abjectos habebant. Plurimos aut in ipso morbo aut jam convalescentes idonei victus inopia perdebat quod jusculum aut offam non haberent quo languentem ventriculum foverent et vires amissas sensim recuperarent. De eo admonitus, do negocium civi Perensi, mihi amico, ut vervecis aliquot quotidie emat, quos domi elixos inter captivos illos dividat, his jus, illis carnes, ut cujusque morbi vel valetudinis ratio exigeret; quae res non paucis profuit. Atque haec quidem cum infirmis; aliam opem posebant, qui recte valebant.

(Ogier Ghislain DE BUSBECK, *Legationis Turcaicae epistolae*, IV, dans Paul THOMAS, *Morceaux choisis des Prostateurs latins du Moyen Age et des Temps modernes*, pp. 233-235.)

*istorum* : neutre pluriel = de ces événements (la défaite des Espagnols à Djerba et la capitulation de la garnison).

*nationi* = multitudini.

*quoad ejus fieri posset* = autant que possible.

*impense securi* = se souciant fort peu.

*Pera* : faubourg de Constantinople; adj. dérivé : *Perensis*.

*ventriculus* = l'estomac.

## III. LE VOCABULAIRE DU LATIN MÉDIÉVAL

Occurrunt igitur apud medii et infimi aevi Scriptores infinita propemodum vocabula, quae aut ignotae, aut novatae significationis, aut denique barbara sunt, et cum eorum notio minime plana sit aut perspicua, Lectorem ad alia properantem non modo retardant, sed etiam quandoque sistunt, et ab eorum lectione propter obscuritatem prorsus avertunt... « Equidem memini, aiebat Vossius, cum primitus aurum duntaxat tractare adsuetus, abderem me in hos seu ferreos seu lutulentos scriptores, crebro evenisse, ut propemodum non magis eos intelligerem, quam si alium in orbem delatus fuisset. Ac interfui aliorum simili quaerimoniae, qui eos jamdiu de manibus abjecerant, quia de eorum mente assequenda desperarent : quando ut dici solet, legere et non intelligere, verius sit negligere. Proinde saepe accidit, ut qui in probis auctoribus scioli sibi videntur, incipiant rursus esse discipuli in iis quae mediae aetatis appellamus. » Ei igitur qui ad scriptores legendos animum adjecerit, et nihil quod cognitione dignum existimet sibi

elapsum voluerit, vocabulorum notiones erunt tenendae, cum absque eo nihil fere scire possit; est enim, ut ait Epictetus, principium eruditionis verborum intelligentia.

(Charles DU FRESNE, sieur DU CANGE, Ad *Glossarium Mediae et Infimae Latinitatis* Praefatio, cap. LXVI.)

*medii et infimi aevi* : de la moyenne et de la basse latinité.

*Vossius* : Gerard. Joan. Vossius (1577-1649), dans la préface du *de Vitiis sermonis et Glossematis latino-barbaris*.

*aurum* : la latinité de l'âge d'or; la métaphore se poursuit dans *ferreos et lutulentos*.

*absque* = *sine*.

#### IV. LE MÉTIER DES PORTEFAIX À FEZ

Habent hic quaelibet artes locum peculiarem, quarum nobiliores summo templo sunt proximae... Deinde locus est bajulorum, quos numerum trecentimum excedere puto : habent hi inter se consulem, aut potius, praefectum, qui singulis septimanis quantum perficiendum sit inter operas distribuit. Quod porro inde lucrum venit quadam servatur in arca, quod inter eos dividunt, qui ea septimana operati sunt. Dicitur non potest quanto amore quantaque benevolentia se mutuo prosequantur, adeo ut si quenquam illorum e vita migrare contingat, viduam et prolem communibus alant sumptibus, donec aut moriatur et ipsa, aut novum sibi delegat maritum; pueros vero summa cum diligentia educandos curant, donec alicui arti adoleverint. Quod si quenquam contingat uxorem ducere, prolemque ex ea suscipere, omnes fere socios invitat : vocati autem ad festum, sponso aut patri munuscula singuli offerunt. Nemo ad illorum admittitur consortium, nisi prius praecipuos illius artis ad coenam vocaverit duces : alioqui dimidiam saltem lucri portionem ferre potest. Ab omnibus liberi sunt tributis et exactionibus : quin et gratis illorum pinsitur panis. Quod si quisquam in flagitio aliquo deprehensus fuerit, is privato tantum, non publico afficitur supplicio. Omnes dum operantur, vestibus unius coloris breviusculis utuntur : ociosi autem, pro arbitrio vestiuntur; honestissimi autem sunt omnisque probitatis cultores curiosissimi.

(LÉON L'AFRICAIN, *Africae Descriptio*, III, Lugd. Batav., Elsevir, 1632, pp. 295 et 297-298.)

*ars* : métier, corporation.

*septimana* : semaine.

#### V. VIE ET MOEURS DU CAIRE

Foeminae pretiosas induunt vestes, frontem et collum sertis gemmeis ornantes superbae prodeunt, caput magni pretii calantica angusta et longa ceu tubo unius palmi altitudine contegentes. Pallas gestant laneas segmentatas, perangustis manicis, artificiose acu insignitas, quibus obducunt linteola exquisitissimae telae gossypinae Indicae. Caput velant panniculo nigro ac subtili, atque nonnihil hirsuto, sub quo, viros conspicientes, a viris ipsae videri nequeant. Pedes ocreis urbanis pulcherrimis crepidis Turcico more calceant. Tantum vero ambitionis



et pompae hae mulieres prae se ferunt, ut nulla vel nere vel coquinari dignetur : quare maritum ab obsopaeis cibaria cocta emere convenit : paucissimi enim praeter eos qui numerosam alunt familiam, culinariam domi exercent. Plurimum quoque uxoribus facultatis permittunt ac licentiae : marito enim in tabernam concesso, uxor sumptuoso vestium apparatu exornata, pretiosisque suffita odoribus, civitatem animi gratia obambulat, cum parentibus vel amicis confabulatura. Asinis libentius quam equis utuntur, qui, molliter incedere edocti, gradarios equos incesso facile antecedunt. Hos pannis elegantissimis convestiunt, ac mulieribus in vecturam locant, una cum puero ductore et plerisque cursoribus.

(LÉON L'AFRICAIN, *Africae Descriptio*, VIII, *ibid.*, pp. 701-702.)

*calantica* : sorte de coiffure.

*segmentatus* : orné de galons.

*gossypinus* : de coton.

*panniculus* : bande de tissu; voile.

*ocreae* : espèces de guêtres, houseaux.

*obsopaeus* (ὀψοπόιος) : cuisinier.

*culinariam* : sc. *artem*.

*gradarius* : qui va au pas.

## VI. CONTRE LES VIEILLARDS VANITEUX

Multa atque indigna me vita pati et cernere coegit; ... Turpius tamen nihil umquam vidi quam improbos quosdam fallacesque senes pertinaciter potentiores viros, unde aliquid sperarent, circumeuntes. Adulantes catellos diceres.

Quo sermone illi, quo vultu, quo blando ac servili risu, quam mendacibus atque ineptis assentatiunculis se venditabant! Nihil illi intemptatum relinquere, nulla repulsa, nulla dilatione induci morarum patientissimi posse, ut a proposito desisterent; exclusi, reverti, humillime se gerere; inhonestissimas notas pro nihilo ducere. Omnia pati, omnia subire, dum, quo tendebant, pervenirent. Iidem honores consecuti ceteros omnes tamquam ex excelsa turri dignitatis suae gravi supercilio despicerere; severum ac subtristem vultum ostendere; aditus difficillimos habere et dedecora sua aliorum obsequio rependere; interdum pavonum more inter minorum avium greges superbientium, erecto collo, inflato pectore tumidi in publicum prodire; graviter loqui; verbis ipsis ponderis aliquid addere; oracula sibi videri, non homines.

(« Anonymus Namurcensis » (= Ugo Enrico Paoli), *de Senectute*, Florentiae, G. Sansoni, 1942, pp. 43-45.)